



## **EUPAN et TUNED**

### **Programme de Travail commun pour la Phase Test du Dialogue social européen des Administrations publiques centrales 2008-2009**

#### **Introduction**

Le présent programme de travail commun est adopté par EUPAN et TUNED dans le cadre de la phase test du dialogue social européen portant sur les années 2008 et 2009.

L'objectif général de ce programme de travail pour la phase test est d'instaurer, pour l'EUPAN et TUNED, un cadre qui :

- favorise, au sein d'un dialogue social informel renforcé et structuré, la mise à l'épreuve de sujets et de formes de travail d'un dialogue social formel;
- débouche sur des résultats tangibles, notamment des déclarations et prises de position ainsi que des manifestations communes;
- assure la flexibilité nécessaire à la coopération en soumettant une liste dans laquelle pourront être choisis des thèmes de travail spécifiques tout en permettant, au besoin, d'introduire d'autres thèmes, et
- contribue aux évaluations intermédiaire et finale de la phase test.

#### **Thèmes**

- Dialogue social (*thème horizontal*), par exemple en réagissant aux initiatives correspondantes de la Commission.
- Pérenniser une administration efficiente – dans la perspective des changements démographiques, etc.
- Contribution efficace des administrations publiques centrales à la mise en œuvre et à la révision prévue de la stratégie de Lisbonne.
- Violence et harcèlement au travail.



### **Calendrier, méthodes et instruments de travail, etc.**

EUPAN et TUNED conviennent qu'il est important d'arrêter des calendriers appropriés et d'utiliser des méthodes et instruments de travail pertinents pour chaque thème retenu pour obtenir de bons résultats et une bonne coopération ainsi que pour susciter une bonne base d'évaluation de la phase test. Ils souscrivent aux principes suivants :

- Pendant la phase test, la coopération devra, dans la mesure du possible, recourir à un éventail de méthodes et instruments de travail variés (par exemple, déclarations communes, études comparatives, réactions conjointes à des initiatives européennes, manifestations communes, etc.). Les méthode(s) et instrument(s) de travail appropriés seront arrêtés lors de la préparation commune de chaque thème.
- Les calendriers doivent permettre de traiter en profondeur chaque thème spécifique tout en tenant compte de facteurs pertinents tels que les programmes des réunions et les priorités de la Présidence européenne, les autres thèmes de travail communs, les délais de réponse, le besoin de continuité, etc. Des calendriers raisonnables pour le lancement et le déroulement de chaque thème seront arrêtés lors de la préparation commune du dit thème. Ainsi, le calendrier du programme de la phase test évoluera en permanence pendant la phase test en fonction, en particulier, des priorités arrêtées par chaque Présidence européenne.

En vue de développer ces principes, les actions et produits s'y rapportant ainsi que les calendriers indicatifs se définissent comme suit :

- o **Pérenniser une administration efficiente**, dans la perspective des changements démographiques, etc.
  - o Améliorer la gestion efficace, le recrutement, la rétention, l'apprentissage tout au long de la vie, la mobilité, la motivation du personnel, les compétences et le développement des talents
  - o Améliorer les qualités de "leadership"
  - o Tenir compte de la diversité et de l'égalité dans la population active

**Méthodologie** : Débat en groupe de travail

**Produit** : Analyse des grands enjeux

**Calendrier** : 2008

- o Renforcer la flexibilité s'agissant des formes de travail et de la vie professionnelle, en tenant dûment compte de la question de la sécurité (de l'emploi)

**Méthodologie** : Débat en groupe de travail

**Produit** : Évaluation des résultats intersectoriels de la consultation de la Commission sur l'équilibre entre travail et vie privée (éventuellement, révision de l'accord sur le congé parental, directive sur le temps partiel, introduction du congé de paternité rémunéré...).

**Calendrier** : 2009



**Contribution efficace des administrations publiques centrales à la mise en œuvre et à la révision prévue de la stratégie de Lisbonne, par exemple**

- o Donner confiance dans les administrations publiques centrales (transparence, bonne gouvernance, obligation de rendre compte, etc. )

**Méthodologie** : Préparation et dépôt d'un projet, dans la ligne budgétaire du dialogue social européen sur les défis pour le dialogue social dans les administrations publiques centrales

**Produit** : Possibilité de prise de position commune et de déclaration commune

**Calendrier** : avril 2008 – avril 2009

- o Assurer l'organisation efficace et l'efficacité de la production de l'administration publique centrale en tenant compte en particulier des attentes du public et des usagers.

**Méthodologie** : Collecte de bonnes pratiques dans les administrations publiques centrales centrées sur l'amélioration des organisations et de l'offre de services.

**Produit** : Tour d'horizon des bonnes pratiques (organisation d'un atelier).

**Calendrier** : 2008-2009

- o Examen des initiatives prévues par la Commission européenne dans le cadre de la révision de la stratégie de Lisbonne (en 2008) s'agissant des administrations publiques centrales.

**Méthodologie** : Analyse des initiatives de la Commission européenne dans ce domaine

**Produit** : Possibilité de position commune / commentaire de la stratégie de Lisbonne révisée de la Commission

**Calendrier** : juillet-décembre 2008

**Violence et harcèlement au travail**

- o Observation des prochaines discussions multisectorielles sur la violence des tiers au travail qui débiteront en 2008
- o Analyse du thème stress au travail dans les administrations publiques

**Méthodologie** : Participation, en qualité d'observateurs, d'un petit nombre de délégués d'EUPAN et de TUNED aux réunions avec d'autres secteurs concernés à Bruxelles

**Produit** : Meilleure compréhension du fonctionnement d'un dialogue social "formel"

**Calendrier** : fin janvier, début février 2008 jusqu'à fin 2008.